



HAL
open science

La négation, opérateur transversal dans la construction des énoncés

Claude Muller

► **To cite this version:**

Claude Muller. La négation, opérateur transversal dans la construction des énoncés. *Revue de Linguistique Latine du Centre Alfred Ernout (De Lingua Latina)*, 2008, 1. hal-03528283

HAL Id: hal-03528283

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03528283v1>

Submitted on 17 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La négation, opérateur transversal dans la construction des énoncés.

Claude MULLER (Université de Bordeaux & CNRS)
 claudemuller31@orange.fr

1. INTRODUCTION : LA PLACE DE LA NÉGATION DANS DES GRAMMAIRES¹.

A quel chapitre de la grammaire rattacher l'étude de la négation ? Dans les descriptions morphologiques, il sera question d'"adverbes" de négation, ou encore d'indéfinis négatifs, et l'étude risque de s'éparpiller sur plusieurs chapitres : pronoms, adverbes, déterminants. Si on dit que *pas* est adverbe, que *personne*, *rien*, sont des pronoms, que *ne* est une "particule" (la dénomination la plus opaque qui soit), on ne dit rien de ce qui les unit, de ce qui en fait des "mots négatifs" avec des contextes d'occurrence très particuliers, et des règles spécifiques d'accord négatif qui les différencient des autres termes de classes morphologiques analogues.

En syntaxe, la négation intervient souvent comme modifieur adverbial, ce qui conduit à la classer comme un "adjoint" non argumental. Ce fonctionnement occulte totalement l'importance énonciative de la négation, bien différente en cela de la plupart des adverbes. Ce rôle se manifeste en syntaxe par des phénomènes de portée et d'occurrences lexicales liées, notamment pour les indéfinis, et divers types d'accords négatifs. Il est alors tentant de ranger la négation parmi les marqueurs de modalisation énonciative (par exemple, pour le français, Riegel *et al.* (1994 :410) dans les "types de phrases") mais ce voisinage est également problématique, puisque la négation se combine généralement avec d'autres marqueurs énonciatifs sans que sa spécificité en tant qu'acte de langage se maintienne (une interrogation ou une injonction négatives restent une interrogation ou une injonction), preuve qu'elle n'est pas du même rang. Faut-il recourir à la sémantique? On se souviendra de la remarque suivante de Wittgenstein: « Au signe: <, rien ne répond dans la réalité. Que la négation intervienne dans une proposition ne caractérise pas son sens pour autant (< < p = p). » (*Tractatus*, 4.0621).

Ce n'est donc pas au niveau conceptuel qu'on appréhendera la négation : elle sera plutôt du côté de la sémantique articulée sur le rapport entre le langagier et le réel. La solution retenue par Marc Wilmet (2003:551) est peut-être plus justifiée mais n'est que partiellement satisfaisante : alors

NOTES :

¹ Ce texte est une version revue d'un exposé présenté à Paris (La Sorbonne, centre Ernout) lors d'une journée sur la négation, le 6 octobre 2007. Voir aussi (MULLER 2007) (publication partielle de cet exposé).

que les "modalités énonciatives" forment un sous-chapitre de l'étude de la phrase, intitulé "énonciation", celui sur la négation relève d'une autre sous-partie, l'énoncé, cette sous-partie comportant encore une subdivision intitulée "prédication". C'est à l'intérieur de cette subdivision qu'il est question de la négation. On pourrait s'étonner de l'emplacement choisi : pour le comprendre, il faut examiner le concept de prédication utilisé par l'auteur : il fait appel à la version guillaumienne de la théorie de Port-Royal, par nature logique : la prédication lie un thème et un rhème par l'intermédiaire de la copule : *Paul chante* est analysable comme *Paul "est" chantant*. La place de la négation, inverseur de valeur de vérité, est donc naturellement dans ce chapitre, même si l'auteur prend soin de préciser, exemples à l'appui, que certaines négations n'inversent pas les valeurs de vérité: *Pierre n'aime pas Marie, il l'idolâtre*. On sait aussi, après les travaux inspirés par la pragmatique, que la négation a une fonction de correction d'un énoncé qui est indépendante de la notion de "vrai" et de "faux" , ou plus exactement qui va au-delà et permet de reprendre quelqu'un sur sa prononciation, ou à propos d'une faute de grammaire, ou d'une utilisation inappropriée d'un mot d'un niveau de la parole inadapté au contexte:

« Tu n'es pas allé *au* coiffeur, tu es allé *chez* le coiffeur. »

« Il ne travaille pas à *Paris* ou à *Saint-Denis*, il travaille à *Saint-Denis*. »

« Tu n'as pas "*couhpeh le viande*", tu as coupé la viande. »

(d'après Horn, 1985: il s'agit du rejet de la prononciation fautive d'un américain parlant français).

Cette fonction de correction, même si elle est mineure, exclut de faire de la négation l'équivalent d'un inverseur de valeur de vérité. La fonction est énonciative plutôt que logique dans ce cas, elle consiste à rejeter un énoncé jugé mal formé, ce qui arrive effectivement souvent parce que l'énoncé est inexact aux yeux du locuteur, mais ce qui peut aussi s'appliquer à d'autres causes de malformation, y compris une imprécision qui ne touche pas à la vérité logique de l'énoncé contesté. En ce sens, le choix de mettre la négation dans l'énoncé, et non dans l'énonciation, n'est donc pas non plus tout à fait satisfaisant.

Il l'est encore moins si on élargit à certains cas marginaux sans doute, mais bien réels, l'examen des emplois de la négation : la réaction de rejet devant une situation sentie comme intolérable: "Non! Ce n'est pas possible!". Cette réaction est purement énonciative et ne peut prétendre inverser des valeurs de vérité proprement impossibles à modifier dans ce cas. La valeur de "rejet", associée en général à la négation dans les théories pragmatiques basées sur les actes de langage, peut ainsi s'appliquer à une situation où le locuteur sait que son rejet ne modifiera en aucun cas la réalité ou la vérité d'une nouvelle qu'il vient d'apprendre.

2. LA NÉGATION, UN OPÉRATEUR "TRANSVERSAL".

Il faut donc appréhender la négation comme un opérateur "transversal", c'est-à-dire parcourant les multiples domaines et sous-domaines de l'énonciation, à partir des opérations basiques de la prédication. C'est pour tenir compte entre autres des négations enchâssées dans les subordonnées, négations auxquelles on ne peut généralement attribuer aucun rôle énonciatif particulier, que j'avais proposé (Muller 1992) de voir en la négation fondamentalement un "jugement" (au sens de Frege : le résultat de l'évaluation d'un référent, qu'il soit linguistique ou de situation) sur un contenu propositionnel, indépendant des modalisations proprement énonciatives avec lesquelles il peut se combiner dans les indépendantes. Ce jugement peut être attribué à n'importe quel énonciateur, donc ne relève pas nécessairement du locuteur. Ainsi, dans :

« Montre-moi le garçon qui n'est pas gentil »

je peux, en tant que locuteur, attribuer le « jugement » à la personne à qui je parle sans le reprendre à mon compte. La polyphonie inhérente à la négation, bien connue depuis les travaux de Nølke (1992) n'impose donc pas, dans ce type d'emploi, que l'un ou l'autre, du contenu propositionnel ou du jugement de négation, soient à mettre au compte du locuteur.

Dans les indépendantes, ce jugement se combine avec des modalités énonciatives :

-interrogation :

« N'avez-vous pas rencontré mon collègue tout à l'heure? »

-ordre :

« Ne bougez pas! »

-assertion enfin :

« Ce livre n'est pas intéressant. »

C'est surtout la combinaison avec l'assertion dans les indépendantes qui a fait l'objet de développements pragmatiques assez poussés (depuis les premiers travaux de Ducrot), avec des distinctions qui semblent importantes sur le plan pragmatique, comme celle entre la négation *descriptive*, dans laquelle il n'y a pas de polyphonie et la négation *polémique*, à valeur de rejet. Dans la négation descriptive, la négation est employée sur un contenu propositionnel sans autonomie de la part des énonciateurs, sans rejet d'un présupposé ou d'un énoncé antérieur, avec sa seule valeur sémantique d'inverseur de contenu propositionnel vers un contenu complémentaire :

« Ce vin n'est pas mauvais. »

Peut-on encore parler de "jugement" dans ce cas? Seulement si cette notion ne nécessite pas de distinguer deux énonciateurs, ou plus exactement, si le même énonciateur peut prendre en charge d'une part le contenu positif, d'autre part sa négation, afin d'arriver dans ce cas à une prédication de degré inexprimable directement par des choix lexicaux. La négation polémique, elle, souvent considérée comme prototypique, oppose le jugement de négation pris en charge par le locuteur à un

contenu propositionnel attribué à un autre interlocuteur, et peut être considérée comme une variété particulière d'assertion polyphonique au second degré, dont relèverait aussi son parallèle bien moins utilisé, celui de la confirmation:

« Non, il n'est pas venu hier / Si, il est bien venu hier »

Ainsi, la négation a des fonctionnalités qui vont de la simple participation comme choix sémantique à la construction prédicative (dans la négation descriptive) à une fonction énonciative originale, le rejet d'un énoncé antérieur ou présupposé, fonction dans laquelle elle aboutit essentiellement à une sorte d'assertion d'un jugement négatif dans les phrases déclaratives. Elle participe donc à des degrés variables à la construction d'une interprétation énonciative, sans être jamais plus qu'un participant -plus ou moins important- de la signification énonciative globale. C'est en cela qu'on peut la qualifier d'opérateur transversal : elle occupe une place éminemment variable dans l'ensemble des opérations énonciatives.

3. TRANSVERSALITÉ ET CONTAMINATION PAR LA NÉGATION DU DOMAINE PROPOSITIONNEL.

Le rôle central de la négation, celui d'exprimer l'inadéquation ou la fausseté d'un contenu propositionnel, s'accompagne parfois de modifications de ce contenu propositionnel, qui prend alors en compte le jugement d'inadéquation porté sur lui.

Cet aspect est probablement plus important que les distinctions pragmatiques vues ci-dessus dans le fonctionnement des marques de la négation. En effet, les typologues ne constatent pas, à ma connaissance, de lexicalisation générale des valeurs pragmatiques souvent décrites à propos de la négation : je cite Creissels (2006, vol.2 :130): « Il ne semble pas qu'on ait signalé des langues qui auraient véritablement systématisé la distinction entre négation polémique et négation descriptive ». De même Forest (1992 : 45) : « Il est vain d'en chercher une manifestation syntaxique, même dans les langues qui opposent entre elles plusieurs procédures de négation d'énoncé ».

Plusieurs classements et analyses de ces phénomènes de modification induite par la négation ont été réalisés en typologie. Ceux qui me semblent les plus significatifs² pour l'examen des modifications induites par la négation, sont celui de Forest (1993), et celui de Miestamo(2005). Forest oppose les langues à négation "réfutatative" qui se contentent d'ajouter à l'énoncé qui serait viable tel quel comme affirmation une marque de négation, aux langues à stratégie "suspensive-réassertive" : la suspensivité fait appel à des marques déréalisantes, affectant l'actualisation, l'aspect verbal, ou signalant le refus de prise en charge par

² Voir aussi (BERNINI & RAMAT 1996), en particulier pour les aspects diachroniques.

le locuteur (Forest, 1993 : 51). La réassertion est le marquage qui permet à l'énoncé de former une assertion négative, elle-même à distinguer d'une "ré-injonction" et d'une "ré-interrogation" (Forest, 1993 :44-45). Miestamo (2005) oppose les langues à négation standard symétriques et les langues "asymétriques": les langues symétriques sont celles qui se limitent à l'adjonction d'une marque de négation, sans autre modification. Les langues asymétriques affectent la proposition dotée d'une négation de modifications diverses, dont les principales sont les suivantes : passage d'un verbe d'un mode fini à un mode non fini ; passage d'un mode réel à un *irrealis* ; utilisation avec la négation d'un marquage d'emphase (c'est à dire qui signifierait l'emphase si cette marque était employée en phrase affirmative: par exemple le verbe *do* anglais) ; enfin, modification (généralement par simplification) de catégories grammaticales diverses (souvent des marqueurs de temps-aspect-mode, parfois aussi des affixes de personne). Les deux classifications divergent sur les proportions (pour Miestamo (2005), il y a plus de négations symétriques que de négations asymétriques, alors que pour Forest (1993), il y a plus de négations suspensives-réassertives (c'est à peu près la classe asymétrique de Miestamo).

Quoi qu'il en soit, beaucoup de langues partagent les traits de l'une ou l'autre stratégie, même en se limitant à la négation standard (en français, *ne pas*). Ainsi, en français, alors que la négation est largement symétrique pour les phrases à déterminants définis, elle est asymétrique pour les constructions à objet direct indéfini ou partitif:

« Il a bu du vin / il n'a pas bu *de* vin »

Elle diffère aussi dans l'injonction négative, par le placement des clitiques, qui sont alors antéposés:

« Fais-le / ne le fais pas »

Il faut aussi signaler des cas marginaux où l'asymétrie touche à l'intégrité de la négation, comme les impératifs suivants:

« T'inquiète! T'occupe! »

Dans ces cas, au niveau familier, la seule antéposition du clitique signale la négation (*ne t'inquiète pas; ne t'occupe pas (de mes affaires)*).

Cela ressemble à la négation exprimée négativement par les langues sud-dravidiennes (cf. Pilot-Raichoor 1997). Par exemple, en vieux-kannada:

no:d -uv- e "je verrai"

no:d -id- e "j'ai vu"

no:d - - e "je ne vois pas / je n'ai pas vu/ je ne verrai pas"

(Pilot 1997 :79)

Comme on voit, les marques temporelles distinguant présent, passé et futur disparaissent, la forme unique possible étant sans marque de temps. Dans ce qui suit, je m'intéresserai à un type particulier de modifications : celles qui ont trait au fonctionnement énonciatif opposant les déclaratives

affirmatives et les négatives, dans quelques langues où la négation entre totalement ou partiellement dans un paradigme l'opposant à une ou plusieurs marques figurant dans la phrase affirmative.

4. LE PARADIGME DE LA NÉGATION.

Le plus souvent, la négation est une marque qui semble s'ajouter à l'énoncé, sans paradigme particulier dans lequel elle pourrait apparaître : si *pas* entre bien dans un paradigme d'adverbes postverbaux, rien ne correspond en français actuel à la négation historiquement première, *ne*. On trouve quelques correspondances entre la négation postverbale et des opérateurs liés au contenu asserté, comme *bien* en français, celui qu'on trouve dans :

« La séance aura bien lieu à l'heure prévue » (cf. Muller 1992),

et qui s'oppose directement par son contenu à *pas*. Par contre, rien qui corresponde à la négation préverbale, historiquement première, et qui pourrait apparaître à un point stratégique de l'articulation de l'énoncé, entre thème et prédicat. Cette absence est à mettre en relation avec la cliticisation de *ne*, signalant sans doute un archaïsme syntaxique, celui d'un modifieur resté préverbal³, alors que l'évolution de l'ordre des mots a peu à peu imposé la position postverbale pour les modifieurs. Si on fait abstraction de *bien*, le français peut être vu comme une langue à négation ajoutée, sans correspondant affirmatif marqué.

Que trouve-t-on dans les paradigmes où figure la négation? Deux classes d'unités pas toujours faciles à distinguer fonctionnellement : des marques énonciatives d'une part, des marques de jugement affirmatif d'autre part (et plus souvent confirmatif qu'affirmatif, comme le *bien* du français, ou le *ja* propositionnel de l'allemand), marques qui relèvent aussi du "jugement" plutôt que de l'assertion et sont combinables avec l'interrogation. Le plus souvent, des marques propres à l'énoncé affirmatif, mêlant diverses valeurs fonctionnelles ou informationnelles. Le résultat constant de l'occurrence de la négation est alors une simplification, une perte de nuances diverses de ce dispositif positif : la négation n'y est jamais la face symétrique de l'affirmation. La simplification peut d'ailleurs aller de pair avec l'emploi d'une structure marquée de prédication, comme on le verra.

³ La position de *ne* entre pronom sujet et particules compléments est assez générale dans les langues romanes, mais il existe des dialectes italiens et rhéto-romans dans lesquels la négation préverbale romane peut précéder un clitique sujet (fiorentino, veneto, frioulan: cf. (ZANUTTINI 1991). Les négations obtenues par renforcement peuvent aussi figurer en finale de phrase, comme en portugais brésilien (Bernini & Ramat :42). Historiquement, la négation latine a également pu figurer à l'initiale (BERNINI & RAMAT 1996 : 26).

5. LA DISSOCIATION ENTRE LA NÉGATION ET UN PARADIGME ÉNONCIATIF.

Il faut tout de même signaler que la négation n'a pas vocation à s'opposer directement à l'assertion, puisque sous sa forme déclarative, la négation est elle-même assertée. Il existe des langues qui présentent dans des paradigmes différents des marques de négation et des marques d'assertion, qui peuvent naturellement figurer dans le même énoncé déclaratif. C'est le cas du waorani, langue indienne de l'Equateur, étudiée par Catherine Peeke (1994). La modalisation énonciative (assertion, question, doute) est postverbale et finale. La négation figure ailleurs dans l'énoncé: soit, le plus souvent, devant le verbe non conjugué (le verbe conjugué est alors une copule), sous la forme d'un suffixe, *dabai*, soit comme particule précédant le verbe

Bitõ badã põ-dã-ta-wo ? - Põ-*dabai* (ĩ-dã-ta-pa)
 Votre mère venir-3Hon-passé-dubitatif venir-NEG être-3Hon-
 passé-assertif
Votre mère est-elle venue ? (elle n'est) pas venue
 (C. Peeke 1994: 274)

La particule précédant le verbe (*wĩĩ*) est plus emphatique et réfutative, et elle peut aussi se combiner avec la marque d'assertion:

Bitõ badã põ-dã-ta-wo? - *Wĩĩ* põ-dã-ta-pa
 NEG venir-3Hon-passé-assertif
(pas du tout,) elle n'est pas venue
 (C. Peeke 1994 : 278)

Les deux catégories de négation ne se différencient pas aisément : ainsi, la négation plus emphatique en indépendante, *wĩĩ*, peut aussi figurer en subordonnée:

Wĩĩ ãyẽ-te (beyæ(-ke) wæ-kæ-kã-ĩ-pa
 NEG entend-ant (parce-seulement) pleurer-inchoatif-3sg-inférentiel-
 assertif
Il devient triste simplement parce qu'il n'entend pas

Les combinaisons de la négation avec d'autres particules que celle de l'assertion permettent des modalisations diverses, l'interrogation bien sûr, mais aussi dans le cas de l'irrealis, une contestation de la négation:

Wae-*dãbaĩ* ĩ-bi-ta-wo-gaa
 Pleurer-NEG être-2sg-passé-dubitatif-irrealis
(Tu prétends que) tu n'as pas pleuré! (c'est faux) (ibid., 286)

Il est intéressant de noter qu'il y a une forme de redondance fonctionnelle entre ces deux jeux de marques séparées. Ainsi, l'irrealis en phrase affirmative équivaut à une négation pragmatique, sans doute avec des nuances de sens:

A-bo-gaa
 voir-1Sg-irrealis *(je vois -pas vrai)*
je ne (le) vois pas (ibid; 286)

et c'est cette forme de particule de non assertion (ici, l'allomorphe *yaa*) qui est utilisée pour nier la totalité d'une séquence verbale complexe:

To\bēga\ gii odo\bo-ga\ ěě-da\di-yaa
 lui/elle entrer montrer-3sg entendre-3pl-irrealis
 (il/elle entre (pour) enseigner et ils apprennent -pas vrai)
Il/elle n'entre pas enseigner et par conséquent ils n'apprennent pas

On le voit, l'existence de marques énonciatives en position paradigmatique bien distincte de celle des marques négatives conduit à une grande variété de moyens d'expression, sans concurrence directe des formes, mais avec des possibilités d'exprimer des nuances énonciatives en utilisant l'un ou l'autre des deux systèmes.

6. LA CONCURRENCE ENTRE LA NÉGATION ET LE PARADIGME ÉNONCIATIF /AFFIRMATIF.

Le second cas est sans doute plus fréquent la négation tend à occuper les positions du marquage énonciatif /affirmatif, avec une asymétrie notable : elle neutralise le dispositif propre aux phrases affirmatives, et déborde de ce dispositif par des emplois non énonciatifs. On va l'examiner sur trois exemples de langues européennes: une langue romane, le gascon béarnais (§5.1), une langue indo-européenne non romane, le breton (§5.2) enfin une langue non indo-européenne, le basque (§5.3).

6. 1. La neutralisation des particules énonciative en gascon.

Dans cette langue occitane parlée marginalement actuellement entre les Pyrénées, l'Atlantique et la Garonne (la variété du Sud, le béarnais, étant la plus employée), on trouve un phénomène rare dans les langues européennes: le marquage préverbal quasi-systématique de la modalisation énonciative, même pour la simple assertion : *que* en phrase affirmative indépendante, et dans certaines subordonnées factives ; *e* en phrase interrogative indépendante et dans les subordonnées en général, ainsi que dans les incises ; l'impératif n'a pas de marque. L'absence de marque dans les affirmatives indépendantes pourrait correspondre à des énoncés thétiqes (phrases à information nouvelle y compris dans le sujet), (cf. Pusch 2001), donc la particule aurait une fonction secondaire de délimitation du rhème. Le marquage énonciatif est absent au Nord de la zone, mais quasi systématique dans le Sud (les Pyrénées). L'énonciatif (clitique préverbal, noté EN dans les exemples) disparaît lorsque le verbe suit directement un mot de type QU- (donc dans les questions partielles à sujet final, certaines relatives, etc...).

Qu'èi vist Paul uèi
 EN (j')ai vu Paul aujourd'hui (*j'ai vu Paul aujourd'hui*)
 (Hourcade 1986)
 Los mainats *que* son a l'escòla

Les enfants EN sont à l'école (*les enfants sont à l'école*)

E vos vin ?

EN veux(-tu) (du)vin ? (*veux-tu du vin?*)

E son a l'escòla los mainats ? / Los mainats e son a l'escòla ?
(*les enfants sont-ils à l'école?*)

Lo gojatòt que tot lo monde e coneishè *qu'ei mort*

L'enfant *Relatif* tout le monde *EN* connaissait *EN* est mort

(*l'enfant que tout le monde connaissait est mort*)

(Darrigrand 1974 : 84)

Dans les questions directes, on trouve parfois "que", énonciatif, à la place de "e", lorsque la question présuppose une réponse affirmative:

Que vos vin? ('tu veux du vin, bien sûr?') (Hourcade 1986 : 239)

En incise :

« Qué hès aqui ? » e'm digó Pair (Hourcade 1986 : 40)

Que fais(-tu) ici ? EN+me dit Père

Le "qué" de la question est ici le pronom interrogatif, qui exclut l'énonciatif.

La négation est restée à deux termes : le premier est un clitique syntaxique préverbal (juste avant la forme conjuguée du verbe⁴), avec deux formes, soit *ne*, soit *non* (prononcé [nu]); dans ce cas elle peut se limiter à cette forme. Cette particule apparaît à la place de la particule énonciative affirmative :

N'èi pas vist Paul uèi / *je n'ai pas vu Paul aujourd'hui*

Non voi pas cargà'm d'aquera cuenta (Hourcade 1986: 49)

Nég (je)veux pas charger-moi de cette besogne (*je ne veux pas me charger de cette besogne*)

Elle apparaît sous cette même forme dans les questions ou encore à l'impératif⁵, remplaçant la particule non assertive *e* dans le premier cas, et occupant une position vide dans le second :

Ne son pas a l'escòla los mainats ? (*les enfants ne sont pas à l'école?*)

Ne sortiam pas ! (Darrigrand, 1986 : 174)

Nég sortir+subj+1pl pas(*ne sortons pas!*)

De ce fait, avec la négation, la différence que marque la particule entre indicatif et impératif disparaît. L'opposition énonciative entre injonction et assertion négative est alors assurée par le verbe:

Ne sortim pas

/ Ne sortiam pas!

⁴ Si le verbe est à l'infinitif, la négation est regroupée : « non pas », « ne pas », devant le verbe.

⁵ L'impératif du gascon a des formes communes avec l'indicatif mais l'impératif négatif utilise la morphologie du subjonctif. (HOURCADE 1986 : 151 ; DARRIGRAND 1974 : 174).

Nég sortir+1pl (*nous ne sortons pas*) Nég sortir+imp+ 1pl (*ne sortons pas!*)

Dans l'impératif affirmatif, la forme verbale de l'impératif ne se distingue pas de celle de l'indicatif ; la particule énonciative marque alors la forme assertive et son absence l'impératif:

Que sortim (*nous sortons*) / Sortim ! (*Sortons !*)

La négation est-elle une particule énonciative ? On répondra que non, de l'avis général des grammairiens spécialistes du gascon, parce qu'elle se combine aux autres modalités de phrase de telle sorte que l'énoncé est encore déclaratif, interrogatif ou jussif. Mais elle apparaît dans le même paradigme, et par conséquent neutralise les oppositions entre les différentes particules énonciatives. Très marginalement, on peut quand même trouver des attestations où la négation n'exclut pas la particule énonciative. C'est ce que signale Rohlfs⁶ pour le gascon de la haute vallée de la Garonne :

Que nou bò escribe-la
EN Nég (il) veut écrire-la (*Il ne veut pas l'écrire*)
(Rohlfs 1970 : §503)

Même constat pour Winckelmann, qui a étudié les dialectes de la petite région autonome (en Espagne) du val d'Aran (on y parle l'aranais, qui est du gascon pyrénéen) :

Ké nu ère kuntént (Winckelmann 1989: 266)
N Nég (il) était content (*Il n'était pas content*)

La grammaire occitane de Romieu & Bianchi (2005: 133) signale aussi cette possibilité, liée pour eux à de l'insistance:

Que non comprenes jamei arren! (*Tu ne comprends jamais rien!*)

La combinaison de *que* avec la négation est à rattacher à la fonction assertive de l'énoncé négatif, renforcée dans ces quelques cas marginaux. Les propriétés du gascon montrent une neutralisation partielle de l'expression de la modalité énonciative par la négation. Cette marque s'introduit dans le paradigme énonciatif et en supprime les variations. Le caractère asymétrique de l'opposition est frappant : la marque énonciative des propositions non négatives, variable selon l'opposition principale assertive /subordonnée ou principale interrogative est remplacée uniformément par un marqueur de négation dont la fonction sémantique liée au contenu propositionnel ne permet aucune opposition modale secondaire. D'autre part, alors que la particule des non négatives disparaît facilement (par exemple dans les cas de contact avec un mot relatif/interrogatif), la négation est évidemment marquée lorsque c'est nécessaire pour le sens.

⁶ Les notations des exemples par Rohlfs ou plus loin Winckelmann sont plutôt phonétiques, alors que la notation standard est basée sur la graphie générale adoptée pour l'occitan. La prononciation de l'énonciatif *que* est selon les endroits [ke] ou [kə]. La notation *nou* de Rohlfs doit se lire [nu], prononciation de la graphie *non*.

6.2. La neutralisation des particules de topicalisation en breton.

Dans cette langue celtique, comme en gallois, la négation est à deux termes⁷, avec la particule préverbale « ne » [ne] (gallois « nid ») et une postposition, « ket » (gallois "ddim") :

Ne labouren ket

Nég1 travailler+imparfait+1sg Nég2 (pas) (*je ne travaillais pas*)

Comme en français, la seconde marque est normalement neutralisée par l'occurrence d'un indéfini négatif :

Ne'm eus ket gwelet Yann

Nég1 ai Nég2 vu Yann (*je n'ai pas vu Yann*)

Ne'm eus gwelet den ebet

Nég1 ai vu personne aucun (*je n'ai vu personne*)

De plus, « ne » est parfois omis, à l'oral. Tout ceci ressemble fort au français, mais il ne faut pas pousser plus loin la comparaison : la première marque de négation s'insère dans un paradigme de particules qu'elle neutralise. Ces particules sont obligatoires dans les phrases déclaratives et interrogatives, mais elles sont absentes de l'impératif. Ce dernier est parfois construit avec une version jugée plus emphatique de la négation : *na* :

Komzit! (*parlez*) à opposer à: Na gomzit ket!

Les deux négations initiales entraînent la "lénition" de la consonne du mot suivant, un cas de mutation qui change ses propriétés phonétiques (par exemple ci-dessus, [k] devient sonore).

Les particules non négatives s'accompagnent de l'obligation d'antéposer un premier terme, quel qu'il soit. Elles sont liées à la forme de la conjugaison ; avec un temps fini, on doit choisir, selon la nature du terme antéposé, entre les particules « a » et « e » ; la choix de la particule a une importance particulière pour la suite immédiate, puisque chacune s'accompagne d'une mutation consonantique différente ; à l'oral, c'est d'ailleurs moins la particule que la mutation qui est audible.

En bref, on a soit :

1) X quelconque -particule « e »+ mutation mixte – verbe sujet objet reste

X est un circonstanciel ou un complément indirect

2) X (nominal) -particule anaphorique « a »+lénition – verbe (sujet) (objet) reste

⁷ Le maintien d'une négation à deux termes est donc indépendant de l'influence supposée du français, ce dont témoigne le gallois. Les exemples sont pour la plupart empruntés à Favereau.

X est soit un des actants basiques de l'énoncé, sujet ou objet direct (y compris dans le cas d'un infinitif complément d'un auxiliaire), soit un nom extrait d'un actant indirect ou circonstanciel avec la contrainte de retrouver le syntagme complété par une anaphore pronominale.

Il s'agit donc de structures topicalisées avec une répartition entre X nominal direct et X non nominal (incluant les groupes nominaux objets indirects ou circonstanciels). Par exemple:

Bemdez e lennan ul levr brezhoneg
chaque jour Part lis+je un livre breton (*chaque jour, je lis un livre en breton*)
(topique : circonstanciel : e)

Me a lenn ul levr brezhoneg bemdez
Moi Part lit un livre breton chaque jour (*Je lis un livre en breton chaque jour*)
(topique : sujet pronominal : a)

Ul levr brezhoneg a lennan bemdez
un livre breton Part lis+je chaque jour
(topique : complément direct : a) (*même sens mais objet mis en valeur*)

Va breur a brenin ur gontell dezhañ (Favereau 1997 :301)
mon frère Part acheter+futur+1sg un couteau à-lui
J'achèterai un couteau à mon frère
(topique : groupe nominal avec reprise anaphorique : a)

Da va breur e prenin ur gontell
A mon frère j'achèterai un couteau
(topique : complément datif : e)

Lorsque le sujet n'est pas topicalisé (la position X), il suit immédiatement le verbe, précédant l'objet direct et les autres compléments. Le breton a ainsi un ordre de type XVSO, qui masque son ordre basique ancien, VSO comme dans les autres langues celtiques modernes. La construction à verbe initial subsiste seulement avec quelques verbes très courants, c'est une survivance. La particule est alors « e » :

E han d'er gêr
Part vais+je à la maison (*je rentre chez moi*)

D'autre part, le sujet lexical n'accorde jamais à lui le verbe dans toutes ces constructions : le verbe n'est conjugué que lorsqu'il inclut un indice personnel, sans sujet extérieur.

La phrase négative modifie tout ceci. On a déjà signalé que la première marque supprime la particule (dans la variation entre particules). De plus, la négation permet deux choses :

-on peut commencer n'importe quel énoncé par la négation, qui occulte la particule des affirmatives, sans nécessité d'un topique :

*E labouren / Me a laboure (*je travaillais*)

Ne labouren ket / Me ne labouren ket (*je ne travaillais pas*)

-c'est la seule construction de la langue qui permet un accord de sujet nominal⁸ à verbe, dans le seul cas où c'est le sujet qui est placé à gauche en position de topique. On trouve autrement la structure VSO classique des langues celtiques :

Ne oar ket ar re yaouank

Nég sait pas les jeunes (*les jeunes ne savent pas*)

à comparer avec :

Ar re yaouank n'ouzont ket

les jeunes Nég savent pas (*les jeunes ne savent pas*)

Dans la version affirmative, il n'y a jamais d'accord.

Ar re yaouank a oar (litt.: les jeunes Part. il-sait) (*les jeunes savent*)

Enfin, l'interrogation est essentiellement marquée par l'intonation, parfois par une particule initiale, jamais par l'ordre des mots, et le jeu des particules reste identique.

Comment interpréter cela ? Les particules jouent un rôle dans ce qu'on pourrait appeler la phrase déclarative indépendante, en distinguant deux termes au niveau de la structure réalisée la plus superficielle : un premier terme « topique », articulé à un second terme commençant par le verbe. En subordonnée, cette structure commence à la particule, qui sert fonctionnellement de limite, puisqu'il n'y a normalement pas de conjonction. En quelque sorte, la structure à topique est une structure indépendante, ou bien on dira que le topique de la subordonnée est la principale.

Par exemple, pour une complétive, l'introducteur normal est la particule e :

Tout an dud a lare din e oa amzer gollet

tout le monde Part dit+imparfait à+moi Part était (du) temps perdu
(Favereau 1997 : 356) (*tout le monde me disait que c'était du temps perdu*)

La complétive négative est donc normalement introduite par la négation :

Tout en dud a lare din ne oa ket amzer gollet

Tout le monde me disait que ce n'était pas du temps perdu

⁸ Les sujets pronominaux peuvent par contre non pas s'accorder mais s'intégrer au verbe en forme de marque, comme dans les langues romanes. Lorsqu'ils sont pronoms pleins, ils ne s'accordent pas non plus dans les affirmatives (cf. exemple ci-dessus).

Les relatives sont normalement sans introducteur spécifique (c'est alors la particule *a* qui est la tête de la relative), ou elles ont une conjonction *hag* devant la particule *a* surtout après un antécédent indéfini :

An den a glaskit
la personne Part (vous) cherchez (*la personne que vous cherchez*)
Un den hag a labour
une personne Conjonction Part (elle)travaille (*une personne qui travaille*)
(Favereau 1997 : 344-347)

et la négation (sous une forme *na*, qui est assez courante à l'impératif) est alors soit l'introducteur de la relative, soit un élément combiné à la conjonction (*ha ne*):

An den na glaskit (*la personne que vous ne cherchez pas*)
Un den ha ne labour ket (*une personne qui ne travaille pas*)

Un den ha ne gomz ket nemeur
un homme Conjonction Nég parle pas guère (*un homme qui ne parle guère*)

Ce qui apparaît manifeste ici, c'est que la négation se substitue aux autres articulations explicites de la structure prédicationnelle. On n'a pas exclusivement un marquage énonciatif : la négation est à l'articulation de la structure commune à l'assertion et à l'interrogation. Comme on la retrouve aussi dans les autres modalités grammaticalisées comme l'ordre, on admettra que son occurrence joue sur les deux registres, le registre sémantique de la signification, et le registre de l'énonciation. Son action neutralise les oppositions entre les deux types de topicalisation et moins nettement entre complétives et relatives.

On ne supposera pourtant pas que la négation, par son premier élément « ne », appartient au même paradigme que les deux particules de la phrase non impérative. Comme dans le cas du gascon, elle les neutralise ; selon les spécialistes (cf. notamment Urien 1999), la négation « ne » supprime la particule, mais appartient à un paradigme plus proche du verbe, ce qui serait la même chose qu'en gascon. Parmi les arguments d'Urien, figurent certains usages dialectaux très minoritaires où il arrive que la négation préverbale suive la particule en subordonnée, comme dans cet énoncé (une relative suivant son antécédent) en dialecte du Léon:

...meneziou hag a n'int ket gwall uhel
...montagnes conjonction Part Nég sont pas très hautes (*des montagnes qui ne sont pas très hautes*) (Urien 1999)
(emploi usuel: *a* disparaît).

Comme dans le cas du béarnais, la négation préverbale, proche du prédicat et motivée par sa valeur prédicative propre, aurait donc envahi la zone sensible, pour l'énonciation, de l'articulation prédicationnelle commune aux indépendantes interrogatives et assertives, et servant en

subordonnée d'articulation conjonctive. Par ailleurs elle permet à elle seule la construction d'un énoncé VSO viable, sans topique (peut-être en étant de fait l'élément topique malgré sa ténuité morphologique), ce qui la différencie encore des marques qu'elle remplace.

6.3. La négation et le marquage énonciatif en basque.

En basque, le mot verbal conjugué incluant nécessairement des indices actanciels (agent, objet, bénéficiaire, éventuellement allocutaire) constitue à lui seul un énoncé complet du point de vue grammatical. L'agencement des constituants nominaux correspondant ou non à des indices actanciels dans le mot verbal est relativement libre, la langue étant plutôt de type non-configurationnel : les fonctions syntaxiques ou circonstancielles sont marquées par des cas ou des postpositions. L'organisation linéaire obéit donc à des principes d'organisation de l'information, avec un ordre basique représenté par une structure souple de type topique / focus. La détermination des constituants focalisés (il peut y en avoir deux) se fait à partir du verbe conjugué et vers sa gauche. La plupart des phrases déclaratives courantes utilisent la conjugaison périphrastique, ce qui fait du verbe lexical le premier focus de l'auxiliaire; au-delà à gauche, il peut y avoir un focus secondaire, et/ou un thème.

Par ailleurs, certains verbes lexicaux peuvent se conjuguer sans auxiliaire. Cette possibilité fait apparaître une contrainte: la forme conjuguée du verbe ne peut être initiale; si on doit la construire en tête, il faut introduire le verbe par une particule affirmative particulière, *ba* :

Etortzen da / venir il-est (*il vient*)
 *Dator / il-vient (conjugaison synthétique)
 Ba dator / *il vient*

Avec un actant ou circonstant quelconque, la particule n'est plus nécessaire :

Aita dator / hona dator / oraintxe dator (Rebuschi 1982: 60)
 père+déf il-vient / ici+allatif il-vient / maintenant+même il-vient
 le père vient / c'est ici qu'il vient / il vient en ce moment même

Cette particule est issue du morphème d'assertion isolée *bai* (signifiant *oui*). Dans la construction qu'on vient de voir, elle n'a aucune signification particulière, et sert simplement de support à la forme conjuguée initiale. La contrainte qui oblige à son occurrence peut s'expliquer par une grammaticalisation de la nécessité de donner un focus à tout énoncé déclaratif (dans ce cas, *ba* supplée à l'absence de focus lexical). Alternativement, sans que cela contredise d'ailleurs l'explication en termes de structure de l'information, la conjugaison du verbe en basque pourrait s'accompagner de la cliticisation du verbe tensé avec obligation d'un support à sa gauche.

Dans d'autres contextes, on trouvera aussi ce *ba*, soit pour marquer une affirmation emphatique, ou pour contredire un énoncé antérieur (cf. ci-dessous, à propos du parallélisme avec la négation), soit dans des

constructions où la focalisation ne trouve pas son objet à gauche du verbe: ce peut être, non parce qu'il n'y a rien devant le verbe, mais parce que le terme qui y est n'a pas d'interprétation en tant que focus⁹; par exemple par comparaison avec ci-dessus:

Hona ba dator (Rebuschi 1982: 60)

Il *vient effectivement ici* (et non: *c'est ici qu'il vient*)

ou lorsque le terme initial est topique et non focus :

Adiskideak, badatoz / *datoz (Hualde *et al.* 2003 : 539)

amis+pl ba ils+viennent

les amis, ils arrivent

La phrase négative a une propriété syntaxique intéressante: elle comporte dans les indépendantes une interversion de l'ordre normal qui fait précéder le verbe lexical par l'auxiliaire :

Erosi du / Ez du erosi

acheté il(elle)-l-a NEG il(elle)-l-a acheté

Il (elle) l'a acheté Il (elle) ne l'a pas acheté

Cette construction est aussi celle de l'affirmation emphatique qui conduit à l'emploi de *ba*¹⁰:

Badu erosi

Il (elle) l'a bien (en réalité) acheté! (Hualde & al. 2003 : 538)

La position d'occurrence de *ba* et de *ez* dans les phrases à verbe conjugué semble bien identique: la négation rend inutile *ba* avec les verbes synthétiques; les deux particules peuvent précéder le même petit stock de particules modales liées à la flexion verbale :

Ez dator (il-elle ne vient pas)

Ba omen dator (il paraît qu'il(elle) vient)

Particule sans doute venir-3sg

Ez omen dator (*il paraît qu'il (elle) ne vient pas*)

La négation combine donc deux propriétés: elle est marquée par une particule qui a un correspondant affirmatif possible, *ba*; elle produit normalement une interversion de l'ordre non marqué. La construction affirmative directement symétrique de la négative (ci-dessus) n'est pas la phrase affirmative neutre, mais une version fortement emphatique de l'affirmation, la construction affirmative étant parfois jugée archaïque (Hualde & al. 2003 : 473).

L'interversion de l'ordre basique verbe lexical / auxiliaire existe indépendamment de l'emploi de la négation et de celui de *ba*: c'est un des moyens (dans les dialectes du Nord) de produire une focalisation marquée correspondant à une clivée en français :

⁹ Rebuschi (1982: 62-64) montre sur des exemples réels que le fait de placer à droite du verbe conjugué (y compris si c'est un auxiliaire) l'objet direct qui serait le focus par défaut peut obliger à l'emploi de *ba*.

¹⁰ Très souvent, *ba* est écrit comme un préfixe, alors que la négation est généralement détachée. C'est une convention: les propriétés morphologiques sont identiques, les deux mots pouvant être séparés du verbe par des particules modales.

Peio Bilbotik etorri da
Pierre de-Bilbao venu il-est (ordre neutre: *Pierre est venu de Bilbao*)

Ordre marqué:

Peio da etorri Bilbotik / Peio da Bilbotik etorri
C'est *Pierre qui est venu de Bilbao* (Rebuschi, 1990: 356)

On peut l'interpréter comme un moyen de placer le nom devant le verbe conjugué en position de focus principal.

La règle d'interversion qui s'applique à la négation revient donc à attribuer à la négation le rôle de focus principal de l'énoncé. Si un nom précède la négation, il est hors de la portée de la négation et est de préférence un topique:

Peio ez da etorri Bilbotik
Pierre NEG il-est venu de-Bilbao
Pierre, il est venu de Bilbao

Cela n'exclut pas une focalisation secondaire d'un élément lexical quelconque, notamment en scindant le complexe verbal, comme dans la construction bifocale suivante opposée à l'ordre neutre :

Ez du aurdiki aitak
NEG il-l-a jeté père+déf+ergatif / le père ne l'a pas jeté
Ez du aitak aurdiki / ce n'est pas le père qui l'a jeté (Lafitte, 1995 : §118)

Les caractéristiques de la phrase négative du basque illustrent encore la façon dont la négation vient occuper le cœur du dispositif de la prédication: en basque, la relation essentielle est celle qui lie le verbe conjugué au focus principal, or la négation est placée dans la position de focus principal. Son paradigme d'occurrence l'oppose à une particule affirmative qui est soit un focus par défaut, soit une marque d'emphase affirmative avec une fonction énonciative marquée dans le dialogue, soit l'indication structurelle que le focus ne se trouve pas dans sa position paradigmatique, devant le verbe conjugué.

Le parallélisme entre *ba* et *ez* peut être étendu aux questions: la négation est combinable avec une marque interrogative, comme d'ailleurs son correspondant positif *ba*. La question directe peut rester purement intonative ; sinon, elle est marquée essentiellement par un suffixe¹¹ sur la forme conjuguée, « a » ou « ia »,

Ikusi duzu / ikusi duzuia ? Vous l'avez vu / L'avez-vous vu ? (Lafitte, 1995 : §222)

qui n'est pas exclu avec « ba » ou la négation :

Ba duka ? / ba-du-k-a : Affirm-l'as-tu-INT l'as-tu ?
Ba duk tu l'as / Ez duk tu ne l'as pas / ez duka ? Ne l'as-tu pas ?

¹¹ Dans les dialectes du Nord; dans ceux du Sud il existe aussi une particule interrogative préverbale *al* qui se combine également avec la négation ou *ba* (LAFITTE 1995 §222; HUALDE *et al.* 2003 : 469).

On peut d'ailleurs utiliser la marque interrogative avec les formes isolées de nos particules, pour former des mots-phrases correspondant respectivement à une affirmation ou une négation interrogative :

Baia ? Eza ?
Oui? Non?

Les deux marques doivent donc être vues comme des marqueurs de 'jugements' -au sens de Frege (cf. ci-dessus §2) affirmatif /négatif, la valeur énonciative étant obtenue par défaut (dans les déclaratives) ou par combinaison avec une marque interrogative (dans les questions).

Cela dit, le parallélisme avec *ba* reste très partiel. Alors que *ba* est une sorte de dernier recours pour la bonne formation de l'énoncé, en cas d'antéposition du verbe ou d'absence de focus avant le verbe, *ez* est imposé par la sémantique de la négation. On va examiner sur deux constructions en quoi *ez* est très différent de son homologue affirmatif dans la syntaxe propositionnelle, ce qui confirme ici aussi le statut transversal de la négation.

Premier exemple: les emplois de la négation comme négation de constituant, qui se marquent par une syntaxe assez différente de celle qu'on vient de voir: la négation n'est plus placée devant l'auxiliaire, mais devant le verbe lexical dans :

Jonek du liburua ez irakurri
Jon-ergatif il-a le livre NEG lu
C'est Jon qui n'a pas lu le livre (Hualde et al. 2003 : 507)

En effet, cette phrase n'est pas négative au sens énonciatif du terme, puisque la négation est incluse dans le constituant thématique de la clivée: l'assertion (positive) et la focalisation concernent le sujet Jon.

Second exemple: les emplois en subordonnée: dans les subordonnées, on trouve souvent une opposition entre deux constructions syntaxiques de la négation. Dans un cas, la syntaxe est identique à celle des indépendantes. Dans l'autre, la syntaxe est différente, en ce qu'il n'y a pas d'interversion entre le verbe conjugué et l'auxiliaire (Rebuschi 1982 : 78; Hualde et al. 2003 : 522-529). Par exemple, dans les relatives (et plus généralement dans toutes les subordonnées à fonction d'adjointes), l'ordre imposé est l'ordre basique, non la construction négative des indépendantes :

[etorri ez den] gizona
venu NEG il est+complémenteur] homme+déf
L'homme qui n'est pas venu

à comparer avec:

*[ez den etorri] gizona

Dans les complétives, les deux constructions sont possibles, mais parfois avec des nuances sémantiques qui montrent que le fonctionnement énonciatif diffère. L'ensemble de ces variations semble indiquer que la construction à ordre basique (sans interversion) n'est pas libre

énonciativement : le contenu en est présupposé, donc rattaché indirectement à la principale. Par exemple, avec l'ordre habituel dans la proposition négative, il n'y a pas de présupposition :

Ematen du badakiela ez direla etorriko,
sembler il+I+a (affirmatif)-il+sait+complémenteur NEG
ils+sont+compl. venir+futur,
baina etorriko dira.
mais venir+futur ils+sont (Hualde *et al.* 2003 : 525)

Il semble qu'il sache déjà qu'ils ne viendront pas, mais ils viendront.

Par contre, avec l'ordre à auxiliaire final, la suite adversative est exclue parce qu'elle contredirait le contenu négatif présupposé de la subordonnée :

Ematen du badakiela etorriko ez direla, # baina etorriko dira.

Il semble qu'il sache déjà qu'ils ne viendront pas (=le fait qu'ils ne viendront pas)

Cette particularité de la négation dans les enchâssées a été rapprochée d'une particularité des structures à focalisation marquée, impliquant *ba*. La focalisation dans les enchâssées est assez rare, elle existe dans certaines formes de complétives (par exemple la première subordonnée dans l'exemple ci-dessus), mais elle est exclue dans les relatives et les subordonnées adjointes en général. Selon Hualde & al. (481), les contextes dans lesquels la focalisation marquée des affirmatives enchâssées est exclue (donc l'emploi emphatique de *ba*) "coïncide largement" avec les contextes dans lesquels la négation et l'auxiliaire ne peuvent précéder le verbe lexical.

On voit bien la différence : au contraire de *ba*, la négation *ez* est utilisable dans tous les types de subordonnées, cependant sa syntaxe n'est pas la même là où la focalisation est bloquée, et cela semble bien lié à la sémantique énonciative si on prend en compte les phénomènes de présupposition. Il y aurait donc en basque à distinguer une négation pleinement énonciative, d'une négation sémantique et à valeur de présupposé, non par la morphologie mais par la syntaxe.

7. CONCLUSION.

Mon interrogation portait sur la place où doit se trouver la négation dans une grammaire qui supposerait la prise en compte de processus énonciatifs. Il est certain que c'est un modificateur de contenu propositionnel un peu particulier, qu'il est difficile de réduire à son fonctionnement intrapredicatif, tel qu'il apparaît pourtant dans les subordonnées. La négation a tendance comme on l'a vu sur quelques exemples à modifier par neutralisation un certain nombre de dispositifs des phrases assertives, et même à occulter les marques énonciatives lorsqu'elles existent. La négation, opérateur transversal, occupe donc un emplacement particulier qui semble être un intermédiaire entre du contenu propositionnel inerte d'un point de vue énonciatif, et une modalité énonciative à part entière, ce

qui correspond assez bien à l'analyse que j'en ai fait en termes de "jugement", avec ce que cela implique de rapport au réel, ou au contexte énonciatif, et de présence d'un énonciateur qui le prend en charge, sans aller nécessairement vers la réalisation effective de ces paramètres. Le résultat essentiel est la constatation que la négation n'est jamais, dans cette position, l'exact remplaçant de la marque énonciative ou communicative des propositions affirmatives: c'est plutôt un marqueur sémantique lié étroitement à la prédication, et qui fait tache d'huile en s'élargissant vers les marques énonciatives et communicatives et éventuellement les connecteurs de subordination.

L'examen de quelques langues ayant des marques effectives avec l'affirmatif confirme l'asymétrie de la négation: alors que les marques affirmatives sont plus nettement liées à un fonctionnement énonciatif, les négations apparaissent uniformément dans tous les contextes en neutralisant ces marques. Leur effet sur le sens va du statut de simples indicateurs sémantiques, parfois limités à la construction d'un antonyme, ou comme négations présupposées, à celui de marques situées au cœur du dispositif énonciatif, soit seules avec un sens assertif, soit en combinaison avec d'autres indicateurs énonciatifs comme l'interrogation ou l'ordre.

Références

- BERNINI, Giuliano & Paolo RAMAT, 1996 : *Negative Sentences in the Languages of Europe, a Typological Approach*, Mouton-de Gruyter, Berlin.
- CREISSELS, Denis, 2006: *Syntaxe générale, une introduction typologique*, 2 vol., Lavoisier, Paris.
- DAMOURETTE, Jacques & Edouard PICHON, 1911-1940: *Des mots à la pensée*, D'Artrey, Paris.
- DARRIGRAND, Robert, 1974: *Initiation au gascon*, Per Noste, Pau.
- DUCROT, Oswald, 1984: *Le dire et le dit*, Minuit, Paris.
- FAVEREAU, Francis, 1997: *Grammaire du breton contemporain*, Skol Vreizh, Morlaix.
- FOREST, Robert, 1993 : *Négations, essai de syntaxe et de typologie linguistique*, Klincksieck, Paris.
- HAGÈGE, Claude, 1982: *La structure des langues*, coll. "Que sais-je?", PUF, Paris.
- HORN, Laurence R., 1985: "Metalinguistic negation and pragmatic ambiguity", dans : *Language*, 61, 121-174.
- HORN, Laurence R., 2001: *A Natural History of Negation*, CSLI Publications, Stanford.
- HOUCADE, André, 1986: *Grammaire béarnaise*, Los Caminaires, Pau.
- HUALDE, José Ignacio & Jon Ortiz DE URBINA, 2003: *A Grammar of Basque*, Mouton de Gruyter, Berlin.

- KAHREL, Peter & René VAN DEN BERG, 1994 : *Typological Studies in Negation*, John Benjamins, Amsterdam.
- LAFFITE, Pierre, 1944 (1995): *Grammaire basque*, Elkar, Bayonne.
- MIESTAMO, Matti, 2005: *Standard Negation*, Mouton de Gruyter, Berlin.
- MULLER, Claude, 1992: "La négation comme jugement", dans : *Langue française*, 94, 26-34.
- MULLER, Claude, 2007: "La place de la négation dans la grammaire", *Studii și cercetări filologice*, 2007-2, Universitate din Pitești, 147-161.
- NØLKE, Henning, 1992: *Ne...pas*: négation descriptive ou polémique? Contraintes formelles sur son interprétation, dans : *Langue française*, 94, 48-67.
- PEEKE, Catherine, 1994: "Waorani" dans Kahrel & van den Berg, 267-290.
- PILOT-RAICHOOR, Christiane, 1997: "Le zéro négatif dans les conjugaisons dravidiennes", dans : *Faits de Langues*, 10, 77-102.
- PUSCH, Claus D., 2001: *Morphosyntax, Informationsstruktur und Pragmatik, Präverbale Marker im gaskognischen Okzitanisch und in anderen Sprachen*, Gunter Narr, Tübingen.
- REBUSCHI, Georges, 1982: *Structure de l'énoncé en basque*, collection ERA 642, Université de Paris-VII.
- REBUSCHI, Georges, 1990: "On the non-configurationality of Basque and some related phenomena", dans : *ASJU*, XXIV-2, 351-384.
- RIEGEL *et al.*, 1994 : *Grammaire méthodique du français*, Hachette.
- ROHLFS, Gerhard, 1970: *Le gascon, Etudes de philologie pyrénéenne*, Niemeyer, Tübingen.
- ROMIEU, Maurice & André BIANCHI, 2005: *Gramatica de l'occitan gascon contemporanèu*, Presses Universitaires de Bordeaux, Pessac.
- URIEN, Jean-Yves, 1999: "Statut morphologique de la particule verbale", dans: *Bretagne et peuples d'Europe, mélanges Per Denez*, éd. Hor Yezh, 645-675.
- WILMET, Marc, 2003: *Grammaire critique du français*, Duculot
- WINCKELMANN, Otto, 1989: *Untersuchungen zur Sprachvariation des Gaskognischen im Val d'Aran (Zentralpyrenäen)*, Niemeyer, Tübingen.
- WITTGENSTEIN, Ludwig, 1961 (1921¹): *Tractatus logico-philosophicus*, Paris, Gallimard.
- ZANUTTINI, Raffaella, 1991: *Syntactic Properties of Sentence Negation. A Comparative Study of Romance Languages*, PhD, Georgetown University, Washington.